

**Assurer
la continuité
de mon activité**

**Les assurances
mobiles Orange**

orange™

**Business
Services**

Protégez vos équipements mobiles et assurez la continuité de votre activité.

Les assurances proposées par Orange Business Services protègent tous les équipements utilisés sur la ligne, quelle que soit la date d'achat, même s'ils n'ont pas été achetés chez Orange Business Services. En cas de sinistre, vous êtes pris en charge sur simple appel au Service Clients.

	Assurance Vol 6€ TTC ⁽¹⁾ /Mois	Assurance Casse et Vol 9€ TTC ⁽¹⁾ /Mois	Orange Premier 12€ HT/Mois
Engagement sur 12 mois.			
Sinistres couverts	Vol avec ou sans violence	Vol avec ou sans violence + casse et oxydation toutes causes	Vol avec ou sans violence + casse et oxydation toutes causes
Réparation ou remplacement de l'équipement par un modèle identique ⁽²⁾	+	+	+
Carte SIM remplacée sous 24h (en cas de vol)	+	+	+
Prise en charge sans plafond des communications frauduleuses (en cas de vol)	+	+	+
Protection des données avec l'application Lookout Premium ⁽³⁾ offerte	+	+	+
Assistance technique prioritaire ⁽⁴⁾	-	-	+
SAV gratuit au delà de la période de garantie ⁽⁵⁾	-	-	+

Nos assurances sont :

- **Complètes** : Vous disposez de la couverture la plus exhaustive du marché (par exemple, la casse par maladresse est prise en charge).
- **Sans interruption** : Elles garantissent la continuité de votre activité avec le prêt d'un mobile sous 24h, le temps de l'étude du dossier.
- **Sécurisantes** : Elles protègent votre investissement quels que soient le modèle, l'ancienneté et l'origine d'achat de vos équipements mobiles.

Offres soumises à conditions précisées dans la fiche tarifaire en vigueur et la notice d'information de l'assurance disponibles sur www.orange-business.com

(1) Exonération de TVA en vertu de l'article 261 C 2° du CGI.

(2) Le terminal sinistré est remplacé à l'identique par un nouveau terminal. Le temps de l'étude des pièces du dossier, un mobile de prêt avec OS équivalent vous est proposé sous 24h en France métropolitaine pour tout appel au 706 choix 1 depuis votre mobile Orange (appel gratuit) ou au 0825 000 706 suivi du choix 1 depuis un poste fixe (appel facturé 0,125€ HT/min + coût d'un appel selon opérateur).

(3) Coûts de téléchargement de l'application et de connexion data décomptés selon l'offre souscrite.

(4) Appels au service clients – 706 choix 2 – dirigés vers une équipe dédiée du lundi au vendredi hors jours fériés de 8h à 20h. En dehors de ces horaires, appels traités par l'assistance standard.

(5) L'échange SAV du mobile en France et à l'International est gratuit pour les terminaux achetés chez Orange, même au delà de la période de garantie initiale (hors gamme Apple, dont le SAV reste géré par Apple).



**Business
Services**

Offres valables en France métropolitaine et soumises à conditions.

Pour en savoir plus contactez votre interlocuteur commercial ou rendez-vous sur www.orange-business.com